



**PREPARATION DES VISITES PERIODIQUES DE CONTROLE
DE LA COMMISSION DE SECURITE DANS LES
GROUPEMENTS D'EXPLOITATIONS**

Document à transmettre par la mairie aux responsables uniques de sécurité des groupements d'exploitations faisant l'objet d'une visite périodique de contrôle programmée par la commission de sécurité.

Explications pour le Responsable Unique de Sécurité (RUS) :

1. Pour **toutes les exploitations faisant l'objet d'une visite périodique**, compléter intégralement les pages 1 et 2 (vérifications techniques et suivi des prescriptions).
2. Pour **chaque exploitation de type M de moins de 300 m²**, compléter, en plus des pages 1 et 2, la page 3 (essais). Les essais doivent avoir été réalisés dans les 6 mois précédents le passage de la commission.
3. Retourner l'ensemble des fiches au préventionniste au moins 48 h avant la date de passage de la commission.

Nom de la boutique :	
Lot n° :	NOM du responsable :

Vérifications techniques		Date	Vérificateur	Observations	Levées par / date
Électricité	ERP				
	Code du travail				
Éclairage de Sécurité					
Chauffage / Climatisation					
Désenfumage					
Portes automatiques					
Compartimentage Porte coulissante coupe-feu sur DAD ou DI					
Gaz					
Cuisines Entretien appareils de cuisson					
Nettoyage filtres hotte					
Ramonage et dégraissage conduit d'évacuation					
Extinction automatique friteuse					
Moyens de secours	RIA				
	Extincteurs				
	Extinction automatique à eau				
Système d'alerte / tel urbain					
Formation du personnel	Évacuation				
	Incendie				



**PREPARATION DES VISITES PERIODIQUES DE CONTROLE
DE LA COMMISSION DE SECURITE DANS LES
GROUPEMENTS D'EXPLOITATIONS**

PRESCRIPTIONS EMISES LORS DE LA DERNIERE VISITE DE LA COMMISSION DE SECURITE	Levées par / date de levée : (fournir les justificatifs)

Le registre de sécurité de l'exploitation est-il tenu à jour ?

OUI

NON

Le RUS doit être en possession de ce registre le jour de la commission de sécurité pour le présenter et le faire signer au président de la commission).

Le service de sécurité peut-il accéder à l'exploitation même en dehors de ses heures d'ouverture ?

OUI

NON

NOM, signature et observations du responsable unique de sécurité



**PREPARATION DES VISITES PERIODIQUES DE CONTROLE
DE LA COMMISSION DE SECURITE DANS LES
GROUPEMENTS D'EXPLOITATIONS**

ESSAIS DES INSTALLATIONS DE SÉCURITÉ DES CELLULES < 300 m² de type M

Les essais doivent avoir été réalisés dans les 6 mois précédents le passage de la commission de sécurité pour les cellules de moins de 300 m² de type M.

Installation concernée	Vérification par / date	Résultat	Observations
Audibilité de l'alarme		<input type="checkbox"/> satisfaisant <input type="checkbox"/> non satisfaisant	
Flashes lumineux d'alarme incendie		<input type="checkbox"/> satisfaisant <input type="checkbox"/> non satisfaisant	
Plan d'intervention		<input type="checkbox"/> satisfaisant <input type="checkbox"/> non satisfaisant	
Coupure d'urgence électricité		<input type="checkbox"/> satisfaisant <input type="checkbox"/> non satisfaisant	
Coupure d'urgence ventilation/clim.		<input type="checkbox"/> satisfaisant <input type="checkbox"/> non satisfaisant	
Moyen d'alerte		<input type="checkbox"/> satisfaisant <input type="checkbox"/> non satisfaisant	
Extincteurs (emplacement adapté au risque, encombrement...)		<input type="checkbox"/> satisfaisant <input type="checkbox"/> non satisfaisant	
RIA		<input type="checkbox"/> satisfaisant <input type="checkbox"/> non satisfaisant	
Éclairage de sécurité		<input type="checkbox"/> satisfaisant <input type="checkbox"/> non satisfaisant	
Vacuité des dégagements et issues de secours		<input type="checkbox"/> satisfaisant <input type="checkbox"/> non satisfaisant	
Position des têtes « Sprinkler » (adaptée aux aménagements, hauteur de stockage respectée)		<input type="checkbox"/> satisfaisant <input type="checkbox"/> non satisfaisant	
Formation du personnel (réaction suite à mise en situation / questionnement)		<input type="checkbox"/> satisfaisant <input type="checkbox"/> non satisfaisant	

NOM, signature et observations du responsable unique de sécurité sur les essais